tres, 10; demandes de réintégration d'ouvriers ou de contremaîtres, 10; contestations relatives à la réglementation du travail, 4; contestations relatives au repos hebdomadaire, 1.

Ces conflits ont éclaté dans 30 départements et on en a compté: 42 dans le Nord, 18 dans la Seine, 8 dans la Seine-et-Oise, 4 dans la Loire, le Pas-de-Calais et la Somme, 3 dans les Bouches-du-Rhône, le Rhône, la Savoie et Oran, dans l'Ille-et-Vilaine, le Jura, la Loire-Inférieure, le Maine-et-Loire, l'Orne et le Puy-de-Dôme et 1 dans 23 autres départements.

Les industries ou professions atteintes se répartissent comme suit:

Bâtiment, 45 conflits; industries textiles, 30; métaux, 11; transports et manutentions, 10; bois, 8; travail des pierres et terres, 7; mines et carrières, 5; agriculture, 4; alimentation, papiers, cuirs et peaux, 2; produits chimiques, 1.

Des 128 conflits commencés en avril, 86 ont pris fin après avoir duré respectivement: vingt-deux, 1 jour ou moins de 1 jour; treize, 2 jours; sept, 3 jours; six, 4 jours; quatre, 5 jours; huit, 6 jours; quatre, 7 jours; deux, 8 jours; un, 9 jours; deux, 10 jours; un, 11 jours; deux, 12 jours; un, 13 jours; un, 15 jours; un, 16 jours; trois, 19 jours; un, 21 jours; trois, 22 jours; un, 23 jours; un, 25 jours; un, 26 jours et un, 29 jours.

Si l'on y ajoute 24 grèves anciennes terminées après avoir duré respectivement 122 jours, 117 jours, 72 jours, 71 jours, 60 jours, 55 jours, 44 jours, 32 jours, 27 jours, 22 jours, 20 jours, 17 jours, 16 jours (4 grèves), 15 jours (3 grèves), 12 jours, 6 jours, 5 jours et 3 jours (2 grèves), en outre, 110 conflits terminés avec les résultats suivants: 20 réussites, 57 transactions ou réussites partielles, 33 échecs.

Les meilleurs prix des choses sont toujours annoncés.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Un conflit terminé

Les douze ouvriers de l'atelier de M. Henri Lemaire, tisseur à façon, 15, rue de la Vigne, qui s'étaient mis en grève vendredi dernier, en réclamant diverses augmentations allant de 25 à 40 %, ont repris le travail, jeudi matin. Ils ont obtenu satisfaction en partie, soit un demi-centime d'augmentation par mètre pour le nombre de lames et un centime par mètre sur l'article imperméable.

A TOURS

Entraves à la liberté du travail
Trois arrestations

Tours, 27 mai. — Les terrassiers en grève ont essayé de débaucher les ouvriers qui travaillaient et les ont menacés.

La gendarmerie est intervenue et a arrêté trois grévistes.

SAVON BÉGONIA DU JAPON Victor Vaissier 64769

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Aujourd'hui, 28 mai :

SOLEIL: *lever à 4 h. 7; coucher à 7 h. 48.*
LUNE: *1er quartier du 27; pleine le 4 juin.*
Aujourd'hui, St Germain; demain, St Maximin.
A 8 H. 1/2, *Conseil municipal.*
A 8 H. 1/2, *conférence au Cercle Polyglotte.*

Les postes de transformation de courant électrique sur les voies publiques

A l'ordre du jour de la séance que tiendra, ce soir, le Conseil municipal, est inscrite, de nouveau, la question de l'établissement de postes de transformation de courant électrique sur les voies publiques. C'est que la Société Roubaisienne d'éclairage par le gaz et l'électricité a fait une nouvelle demande à ce sujet. Précédemment, elle avait été autorisée à construire sur la voie publique, dans des établissements communaux, un certain nombre de ces postes affectant approximativement la forme et les dimensions d'un kiosque à journaux. Les emplacements de quelques-uns de ces postes avaient été choisis de manière à encombrer le moins possible nos voies publiques.

Mais la Société Roubaisienne fait valoir, aujourd'hui, que trois de ces emplacements ne peuvent être maintenus parce qu'ils se trouvent trop éloignés des points assignés par la distribution rationnelle du courant. Il s'agit des points de situation suivants: 1°) Parc de Barbieux, dans le massif de plantation contigu au boulevard de Douai; 2°) Boulevard Gambetta, près de la fontaine des Trois Grâces; 3°) Boulevard Gambetta, sur l'un des terre-pleins, près de la rue de Lannoy.

On demande de les remplacer comme suit: 1°) contre-allée ouest du boulevard de Paris, entre le boulevard de Cambrai et la rue Vauban; 2°) même contre-allée du boulevard de Paris, près de la rue du Moulin; 3°) refuge de la place de la Liberté, près du kiosque-abri projeté par les tramways Mongy.

Les changements projetés, surtout les deux premiers, ne sauraient être considérés comme très heureux, tant s'en faut. Le boulevard de Paris, qui est une des rares promenades de Roubaix, bien gâtée, hélas, par la poussière, n'a guère à gagner à l'établissement de nouvelles potences pour tramways et d'aubettes, comme disent nos voisins les Belges, pour courant électrique.

Le Conseil municipal n'approuvera certainement ces transformations que s'il lui est prouvé qu'elles sont inévitables. C'est déjà trop d'avoir adorné (?) le boulevard Gambetta d'une sorte de dépôt mortuaire qu'il a fallu masquer ensuite par de la verdure. La beauté de nos voies publiques mérite bien d'être défendue.

Le Ministre de la guerre à Roubaix

Le Général Picquart présidera la fête régionale de gymnastique des 4 et 5 juillet

Une délégation du Comité d'organisation de la fête régionale de gymnastique qui aura lieu à Roubaix, les 4 et 5 juillet prochain, a été reçue, hier, par MM. Clémenceau, président du Conseil et Picquart, ministre de la Guerre, qu'elle venait inviter à assister à cette grande manifestation.

Etaient présents: MM. Eugène Motte, maire; Gilbert Sayet, adjoint; Cyrille Wachmar, président de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais; Gustave Wattinne, président du comité d'organisation, et Emile Vitou, l'un des vice-présidents, etc.

La délégation a été présentée aux ministres par MM. Vincent, préfet, qu'accompagnaient MM. Trystram, Girard, Sculfort, Potié et Hayez, sénateurs du Nord; Delecroix et Dron, députés de Roubaix et de Tourcoing.

Le président du Conseil a décliné l'invitation, mais le général Picquart l'a acceptée.

La fête de Roubaix aura donc, du fait de la présence d'un ministre, un caractère officiel.

Le Pacifisme et les Catholiques

Une conférence de M. A. Vanderpol, secrétaire général de la Société Gratry. — Ce qu'est le pacifisme. — Quelles sont ses chances et d'aboutir? La guerre au point de vue moral. — L'attitude des catholiques. — Pourquoi a été fondée la Société Gratry?

Sous le patronage de la Fédération roubaisienne des œuvres de jeunesse, M. A. Vanderpol, ingénieur, secrétaire général de « la Société Gratry pour le maintien de la paix », a donné, jeudi soir, devant un nombreux auditoire, une conférence sur « le pacifisme et les catholiques ».

Dans une causerie infiniment spirituelle et documentée, le conférencier — dont le succès a été très vif — a étudié ce qu'est exactement le pacifisme et pourquoi les catholiques doivent témoigner à ce mouvement, la plus active sympathie.

Une définition du pacifisme

M. Vanderpol définit, en commençant, le pacifisme : « l'effort fait pour substituer à l'anarchie internationale actuelle, une organisation juridique de la paix. »

De même que les individus, quand ils sortent de l'état d'anarchie, ne vident plus leurs querelles eux-mêmes, mais les portent devant la justice, de même les nations devraient arriver à ne pas considérer la guerre comme la seule solution aux difficultés qui peuvent surgir entre elles et ces difficultés devraient aboutir à un arbitrage qui maintiendrait « la paix par le droit ».

Ceci est d'autant plus important, comme le fera remarquer le conférencier à propos de l'incident de Casablanca, que les faits les plus insignifiants prennent une importance internationale considérable quand on n'y voit aucune autre solution que la guerre. Aussitôt, au contraire, que le principe de l'arbitrage est admis, l'émotion s'apaise et les arbitres finissent même par rendre leur sentence au milieu de l'indifférence générale...

L'avenir du pacifisme

...Le pacifisme a-t-il des chances sérieuses d'aboutir? Le conférencier estime qu'un certain nombre de faits frappants permettent de l'espérer. D'abord l'Europe centrale n'a plus eu de guerre depuis 38 ans. Ensuite, la paix armée finit par revenir si cher que les budgets nationaux n'y suffisent plus. Enfin, sous l'influence de la conférence de La Haye 93 conventions d'arbitrage ont déjà été signées entre diverses nations...

Les peuples s'aperçoivent, d'ailleurs, que la guerre coûte beaucoup plus cher qu'elle ne rapporte. Ils se guérissent ainsi de « la kilométrite », cette *manie de croire que le bonheur d'un pays dépend du nombre de kilomètres qu'on lui annexe.* La diffusion de l'esprit démocratique, l'extension des relations internationales viennent, à leur tour, multiplier les obstacles à la guerre....

Un argument de moralité

Les pacifistes se réjouissent de ces faits. Ils considèrent, en effet, que la guerre est immorale puisqu'elle fait triompher non celui qui a raison, mais celui qui est le plus fort. Ils croient que la justice ne s'arrête pas aux frontières, que la morale existe pour les peuples comme pour les individus, et que la fraternité humaine ne s'étend pas seulement aux hommes d'un même pays.

Réponse à quelques objections

Dans ces conditions, se demande le conférencier, pourquoi les catholiques ne sont-ils pas plus nombreux dans le mouvement pacifiste! Beaucoup d'entre eux confondent le pacifisme avec l'antimilitarisme où l'antipatriotisme, alors pourtant que les pacifistes sont des patriotes ardents et reconnaissent le rôle nécessaire de l'armée à l'heure actuelle.

D'autres, dit le conférencier, ne voient dans la guerre que le beau côté : « Mourir pour la patrie »... Ils oublient que le but de la guerre n'est pas de mourir, mais de tuer...

Surtout ils ont subi l'influence de Joseph de Maistre, dont les paradoxes sur la guerre ont désorienté tant d'esprits.

Heureusement le pacifisme conquiert chez eux des adhérents nombreux. Encouragée par le Pape et par un grand nombre d'évêques, la société Gratry poursuit dans leurs rangs une propagande inlassable et on peut espérer que beaucoup d'entre eux se souviendront bientôt que leur Maître a dit, sur la montagne : « Bienheureux les pacifiques... » et que l'Eglise chante : « Paix aux hommes de bonne volonté... ».

De longs applaudissements ont accueilli la conférence de M. Vanderpol. M. J. Crombé, avocat, qui l'avait présenté, l'a remercié au nom de tous et beaucoup des auditeurs ont tenu à adhérer immédiatement à la société Gratry.

Les Fêtes de la Pentecôte

Au Cul-de-Four, depuis hier, les couleurs nationales claquent gaiement au vent du haut de leurs mâts et peut-être ces préparatifs de fête auront-ils pour résultat d'attirer, avant dimanche, au cœur du quartier, des gens qui d'ordinaire n'y passent que rarement. Ces curieux seront frappés de l'animation générale ; partout les peintres terminent hâtivement la toilette des façades et les marchands de décors sont sur les dents.

C'est que jamais la décoration des rues n'aura été poussée à un tel degré (il est vrai qu'un premier prix de 75 francs c'est alléchant) ; les quartiers ouvriers font des prodiges et les rues bourgeoises sont entrées carrément dans le mouvement.

Il faut que pour la Pentecôte, toutes les rues du Cul-de-Four prennent un air de fête et le Comité compte sur le concours de toutes les bonnes volontés pour y arriver. Ce Comité n'a pas marchandé son dévouement, et il en résultera pour dimanche et lundi, des fêtes incomparables ; aux habitants de créer un cadre digne des splendeurs qui vont se dérouler dans leurs rues.

On nous prie d'inviter les quêteurs et les vendeurs de programmes, à se présenter au siège, 41 rue de la Basse-Masure. Pour les garçons, distribution des costumes et chaussures samedi matin, à onze heures, et samedi soir à 5 heures.

⁂

Au Sartel, au Pile et aux Trois-Ponts, l'on est *également à la veille de magnifiques réjouissances.*

Le programme que nous avons publié, donne une idée de la conception et des efforts constants du Comité organisateur, qui s'est dévoué sans relâche; et avec d'autant plus de mérite qu'il ne devait compter que sur ses propres forces.

De l'exposé financier établi hier en réunion générale, il appert que la situation est des plus prospères, et que les frais occasionnés par cette importante organisation, seront largement couverts, grâce aux démarches du Comité, et aux générosités des commerçants et habitants de ces quartiers, qui ont voulu y contribuer dans la mesure de leurs moyens.

Ces fêtes, nous l'avons dit, seront données au profit de l'œuvre si utile entre toute, de « La Bouchée de Pain ». Nos concitoyens, auxquels on ne fait jamais appel en vain, auront ce beau geste, qui est la caractéristique des Roubaisiens. Ce sera la seule récompense qu'ambitionnent les organisateurs pour prix de leur dévouement désintéressé, et ce sera, surtout, le moyen de contribuer à l'adoucissement des infortunes.

Il y aura ce soir, vendredi, à huit heures et demie, une dernière réunion du Comité général, chez M. Vanesse, rue d'Anzin, pour les dernières instructions, et les attributions qui seront dévolues à chaque membre du Comité.

Les jeunes filles qui désirent quêter pour la « Bouchée de Pain », voudront bien se réunir ce soir également, à huit heures et demie, chez M. F. Dubar, 292, boulevard de Beaurepaire, pour la remise des troncs, écharpes et rubans.

Voici la suite du programme des fêtes du Pile :

Journée du lundi 31 mai : A 6 heures du matin, grande braderie, depuis la rue de Tournai jusque la rue des Trois-Ponts (arrêt chez M. J.-B. Meurisse, dit Médard. — A 8 heures du matin, rue Brame, grand concours de pinsons. Mise, 0 fr. 25. Inscription chez M. César Deroulez. Les prix seront faits avec les mises. — A neuf heures du matin, chez M. Fidèle Verdonck, place Carnot, grand concours de chant. Quatre catégories: Lyrique, comique, genre et grime, déclamation. Mise, 1 francs. — A 9 heures, place Carnot, grand carrousel à vélo. Mise, 0 fr. 50; *150 francs de prix en espèces* et objets d'art. Pendant le carrousel, grand concert par la fanfare des « Amis Réunis » de Roubaix. — A 11 heures du matin, chez M. Albert Vanasse, rue d'Anzin, 58, grand concours de coqs. — Chez M. J.B. Lombaere, rue de Valenciennes, 48, en face de la gare du Pile, grand concours de pigeons sur Douai; 20 fr. de prix d'honneur. — A midi précis, place des Trois-Ponts, grand lâcher de pigeons. — A 2 heures du soir, rue Molière, grand concours de diabolo. Trois catégories: plus de coups, plus haut et à deux. Concours préparatoire pour le Championnat 1908-1909; siège chez M. J.-B. Renard, rue Molière, 37. — Dans les différentes rues du quartier, nombreuses attractions foraines: Manèges, tirs, loteries, fritures, etc. Bal populaires au Sartel. Jeux divers dans les quatre quartiers. Pendant toute la durée de la fête, des quêtes seront faites par des jeunes filles du quartier, accompagnées des gymnastes de « La Roubaisienne », pour l'Œuvre de la Bouchée de Pain.

Dans les quatre quartiers, jeux divers : A 8 heures du matin, concours de pinsons, chez M. César Deroulez, angle des rues Brame et d'Anzin. — A 9 heures du matin, jeu du Trou Madame, chez M. J.-B. Meurisse, dit Médard, rue des Trois-Ponts. — A 2 heures du soir, grand concours de diabolo, rue Molière, chez M. J.-B. Renard. Mise, 0 fr. 10. — A 3 heures, jeu de fléchettes, chez M. Charles Loridon, rue Sévigné. Mise, 0 fr. 25. — A 10 heures du matin, concours de grand billard, chez M. Eugène Thersser, rue de Valenciennes. — A 11 heures du matin, concours de coqs, chez M. Albert Vanasse, rue d'Anzin, 58; douze sociétés y prendront part. Mise, 3 fr. 50 pour 10 francs et 5 francs pour 15 francs. — A 10 h. 1/2 du matin, jeu de dés, pour des jambons, chez M. Duverge, place des Trois-Ponts. — A 2 heures du soir, jeu de javelots, chez M. Désiré Meurisse, rue des Trois-Ponts. — A 9 heures du matin, jeu de bouchon, chez M. Jules Mathon, rue du Pile. Mise, 0 fr. 25; l'inscription commencera à 8 h. 1/2. — A 9 h. 1/2 du matin, jeu de dés, pour un lapin, chez M. Henri Carrette boulevard de Mulhouse. — A 10 h. 1/2, jeu de dés, pour des jambons, chez M. Jules Lecomte, rue Beaumarchais, 4. — A 3 heures du soir, jusque 8 h. 1/2, grand jeu de boule pour des jambons belges, chez M. Pierre Lecomte, place Carnot. Mise, 0 fr. 15, et cinq mises pour 0 fr. 75. — A 8 heures du *matin*, jeu de dés, chez M. César Pluquet, au Sartel. Mise, 0 fr. 10; nombreux prix. A 8 h. 1/2 du matin, jeu de dés, pour des jambons, chez M. César Delattre, au Sartel. Mise, 0 fr. 10. — Chez M. Pierre Winants, place Carnot, rue Davoust, jeu de dés, gratis, pour un lapin. — Chez M. Paul Delbecq, boulevard de Mulhouse, 52, course au sac, à 10 heures du matin. Mise, 0 fr. 20. — Jeu de fléchettes, à partir de 10 heures du matin, chez M. Duquenne-Pollet, estaminet du « Vieux Pile », rue du Pile. Mise, 0 fr. 25. — Chez MM. Arthur Duhamel (dit Basdeuil), rue du Pile, et Cyrille Baratte, « Au Vieux Chêne », rue de Mons, à partir du samedi 29, dimanche 30 et lundi 31 mai, grande loterie: nombreux lots. — Chez M. Henri Delhaye, rue du Pile, 85, bal avec grand orchestre.

UNE CONFERENCE DE M. COUPEZ, CONSEILLER MUNICIPAL, SUR LES ORIGINES DU CUL-DE-FOUR. — A l'occasion des belles fêtes qui vont être données, dimanche et lundi prochains, au Cul-de-Four, M. Adolphe Coupez, conseiller municipal, a donné, jeudi soir, dans une salle de l'estaminet « A la chance », angle des rues Turgot et Danbasle, une conférence sur les origines de ce quartier populeux.

Le conférencier a été amené par son sujet à faire l'historique de Roubaix depuis le début du XIXe siècle, s'aidant pour cela d'un plan de la ville datant de 1811. Très documenté, il a rappelé les transformations si rapides du Cul-de-Four, qui s'appela successivement la Mousserie, du nom d'une ferme située à cet endroit, puis le Triez Saint-Joseph.

M. Coupez a obtenu un vif succès et l'assistance lui a témoigné toute sa satisfaction en le félicitant à la fin de sa conférence.

AU CERCLE POLYGLOTTE. — Ce soir, vendredi, à huit heures et demie, M. David Moss, chef de section anglaise, donnera la seconde partie de sa conférence sur « Les Pyrénées » avec projections électriques. Le succès qu'il a obtenu, lors de la première partie est un sûr garant de la réussite de la seconde, et toute la section anglaise du Cercle voudra l'écouter et l'applaudir.

LES FUNERAILLES DU COUREUR ANTONY qui ont eu lieu jeudi après-midi, à Bouvignies, ont revêtu le caractère d'une cérémonie profondément impressionnante.

La levée du corps a été faite à neuf heures à la morgue de la Fraternité, en présence d'une vingtaine de personnes, parents et amis. Vers deux heures et demie de l'après-midi, le corbillard arrivait à destination; une nombreuse assistance l'y attendait, composée en majeure partie de personnes venues de Douai en voiture. Il faut dire que le jeune homme avait su mériter dans la région de Douai, comme à Roubaix, les sympathies unanimes du public, et que sa mort tragique y avait causé une très vive émotion.

Dans l'assistance, on remarquait tous les coureurs de la région, sauf Oscar Lepoutre et Carpentier, qui furent blessés dans la réunion où Antony fut frappé à mort. Citons également: MM. G. Nadaud, directeur du Vélodrome Roubaisien; Delbarre, administrateur; Gourmez, maire de Bouvignies; Bathiat, J. Desruelles, le baron Ferdinand de Moyard, etc.

De multiples couronnes étaient portées par les coureurs, offertes par les sportsmen douaisiens, le Cyclo-Club douaisien, le Vélodrome Roubaisien, les coureurs cyclistes régionaux, le Sporting-Club de Douai, les Pédaleurs douaisiens, la Commission sportive du Vélodrome Roubaisien.

A l'église, le curé de la paroisse, un ami de la famille, a parlé des aïeux d'Antony, qui occupèrent dans la région une situation prépondérante, dont l'un, même, fut préfet du Nord. Il a retracé, en termes émus, toute la peine qu'il éprouvait de voir s'en aller, en des circonstances aussi dramatiques, cette « jeune victime du progrès et de nos temps modernes. »

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. J. Desruelles, au nom de la Commission sportive du Vélodrome, et Nadaud, au nom de l'administration.

Ajoutons que cette société avait pris à sa charge les frais du cercueil et du transport du corps.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN ET PRÊT DE COUCHAGE. — On nous communique la note suivante :

« Avis aux fabricants et marchands de couvertures beiges ou grisailles. — Le Comité du Prêt de Couchage serait acheteur, soit en solde ou à fabriquer, de quelques centaines de couvertures aux dimensions suivantes : environ longueur 2 m. 50 sur 2 m. 20 de largeur; longueur 1 m. 55 sur 1 m. 10 de largeur.

» Prières d'adresser les types avec conditions sous plis cacheté au local de l'Œuvre, rue Sébastopol ».

A PROPOS D'UNE SCÈNE DE VIOLENCES. — M. Buyens, tisserand, rue des Longues-Haies, cour Jénard, 4, l'une des personnes qui furent mêlées à la scène de violences survenue au débit de tabac de M. Heldenbergh, rue Pierre-de-Roubaix, déclare que contrairement aux affirmations de ce dernier, il n'était nullement en état d'ivresse. « *C'est, dit-il, l'émotion à laquelle était sujet* M. Heldenbergh lui-même, qui lui a fait comprendre de travers une parole adressée à son fils et l'a soudainement porté à me frapper avec une bouteille ».

PHONOLIST, piano électrique de salon, se joue aussi à la main. Merveille d'art et de mécanique. Jeu artistique incomparable des plus grands pianistes. Maison SCREPEL, 138, Grande-Rue, Rx. 1101-4

UNE CHUTE GRAVE. — Un manœuvre de l'atelier de construction de MM. V. Tonneau et frères, rue Saint-André, 23, était occupé dans l'établissement d'apprêt de M. Vanackère, rue Racine, quand, par suite d'un faux mouvement, il tomba sur le sol et se blessa au genou gauche.

M. le docteur Lepers a constaté que l'ouvrier, M. Eugène Chéron, âgé de 21 ans, demeurant rue du Tilleul, à Wattrelos, s'était fait dans sa chûte, une forte contusion, qui le forcera à chômer quarante jours.

GEORGES CUIGNIEZ, Ingénieur-Electricien, successeur de M. Loez, 19, rue du Bois, Roubaix. Installations générales de l'Electricité. — Travail garanti. Tél. 547. 66330

ENTRE ÉPOUX. — Les agents de police Huysman et Collier, ont emmené, hier soir, à sept heures au poste de police du 1er arrondissement, un garçon boulanger, Edouard Vandenhende, âgé de 47 ans, demeurant rue des Champs, 26, inculpé d'ivresse et de violences exercées sur sa femme, Emma Naessens.

Sté CHAUSSURES INCROYABLE n'a qu'une maison à Roubaix, au 28, rue de la Gare. 66337d

POLICE DES MŒURS. — Une fille de mœurs légères, Gabrielle Lelong, âgée de 23 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer, a été l'objet de deux procès-verbaux pour avoir logé dans un estaminet et avoir été trouvée dans la salle de débit. Cette personne est une de celles dont nous avons annoncé, hier matin, l'arrestation concernant le vol de la rue Bell.

LA CHAMBRE demeure incohérente : il y a 15 jours nos honorables chantaient, avec un désaccord complet : la *Vendéenne*, la *Marseillaise* et l'*Internationale*. Réunis aujourd'hui en séance extraordinaire, les députés de toutes nuances entonnent les louanges du « Dubonnet », l'excellent vin tonique et lui renouvellent leur confiance par 487 voix contre 13 — majorité qui n'avait pas été constatée depuis longtemps, sur aucune question. 2049-e-d

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un tourneur en fer de l'atelier de construction de Mme veuve Henri Vandamme, M. Louis Deryck, 40 ans, rue des Fleurs, 13, à Mouvaux, a reçu sur la main gauche une pièce de fer. Quatre semaines de repos. Docteur Autefage. — Aux établissements de M. Wibaux-Florin, une encaisseuse, Mme Angèle Rosse, 27 ans, rue Bayart, 21, a eu les pieds comprimés par deux chariots servant au transport des paniers. Douze jours de repos. Docteur Dispa. — A la Société Anonyme de la rue du Fontenoy, un conducteur de machine, M. Adolphe Bigol, 41 ans, rue de Tourcoing, impasse de la Briqueterie, 13, à Wasquehal, s'est écrasé l'index droit en manœuvrant une porte du foyer. Vingt jours de repos. Docteur Desbonnets. — Un teinturier de M. Félix Vanoutryve, fabricant, M. Auguste Deconinck, 24 ans, demeurant à Dottignies, en portant un baquet d'eau chaude s'est brûlé au cou et au dos de la main gauche. Quinze jours de repos. Docteur Labarre. — Un charretier de M. Charles Roger, négociant en charbon, M. Félix Quint, 37 ans, rue Turgot, 56, a été blessé au gros orteil droit par le sabot de son cheval. Quinze jours de repos. Docteur Balleghien.

LE DOCTEUR NARET (maladies du cœur et du poumon) réserve des consultations gratuites aux indigents, le mardi et le vendredi de 8 à 9 heures du matin, 48, rue de Lille. 66203

LE NORD MUTUALISTE. — N° 84. — 25 mai 1909. — **Sommaire :** 1. Les services de la mutualité, action défensive, action offensive. — 2. Congrès National d'Hygiène Sociale. — 3. Mariage. — 4. Documents officiels. — 5. Les dispensaires antituberculeux de la Belgique. — 6. Les dix commandements de la femme. — 7. Renseignements mutualistes. — 8. Informations (Conseil supérieur de la mutualité; Exposition de la Mutualité Française à Nancy; L'Assurance-Chômage). — 9. L'Ivrogne et le pourceau. — 10. Jurisprudence. — 11. La Tuberculose. — 12. Nos amis les animaux. — 13. Nécrologie. — 14. Chronique des cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy. La Mutuelle Nadaud : Association du Fonds Roubaisien contre le chômage involontaire; la Jeunesse Prévoyante de l'Epeule; Dotation de la Jeunesse de France; L'Alliance Familiale; la Prévoyance, la Saint-Edouard à Tourcoing; la Saint-Médard, à Lys-lez-Lannoy). — 15. Conseils à la ménagère. — 16. Les oranges sanguines obtenues artificiellement. — 17. Feuilleton : La Cuisine au Lycée, par M. V. Dubron.

CROIX

Le Xe anniversaire de la fondation des "Alpins"

Les socialistes, pour essayer de justifier l'attitude prise par M. le maire de Croix, font courir divers bruits touchant le refus d'autorisation du cortège organisé à l'occasion de la fête gymnique des « Alpins ».

Nous avons reçu à ce sujet de la commission civile des « Alpins », la lettre suivante qu'elle adresse au maire de Croix et qui met en pleine lumière les procédés dont M. Stien use à l'égard de ses administrés:

Monsieur le Maire,

Une certaine rumeur publique nous apprend que si vous n'avez pas autorisé le cortège de notre fête anniversaire du dimanche 23 mai, c'est parce que cette autorisation ne vous avait pas été demandée. Nous protestons énergiquement, Monsieur le Maire, contre ces dires. En effet, à la date du 28 avril dernier, M. Ch. Dupire, président de la société « Les Alpins » autorisée par M. le Préfet en date du 30 septembre 1903 et le 18 mai 1908, avait l'honneur de vous écrire et de vous informer que la société se proposait de fêter le 23 mai 1909 le 10e anniversaire de sa fondation. Il vous priait de lui accorder l'autorisation d'organiser un cortège avec le concours de sociétés amies qui avaient bien voulu se joindre à elle, et vous informait aussi qu'une quête serait faite au cours du cortège au profit des pauvres du Bureau de bienfaisance de la commune.

Vers le 10 mai, n'ayant pas reçu de réponse à sa lettre, M. Ch. Dupire priait un de vos amis de vouloir bien vous la rappeler. Vous lui auriez, paraît-il, répondu que vous aviez fait placer la demande au dossier et chargé un employé d'y donner suite, mais, qu'en principe, vous n'auriez mis aucune entrave à l'organisation de notre fête.

Ce 18 mai, aucune réponse ne nous étant encore parvenue, M. l'abbé Delaeter, directeur de la société « Les Alpins », vous écrivait à nouveau en vous réitérant notre demande et en vous indiquant l'itinéraire que nous nous proposions de suivre pour la retraite aux flambeaux du samedi 22 mai et pour le cortège de la journée du lendemain.

Le 22 mai, à 7 heures 20 du soir — c'est-à-dire *une heure seulement avant le commencement de notre fête*, puisque la retraite aux flambeaux avait été fixée pour ce même jour à 8 heures 1/2 — le garde Marcel Roger remettait à M. Ch. Dupire une lettre, sans enveloppe et signée de vous, par laquelle vous nous refusiez l'autorisation qui vous avait été demandée.

Voici les faits, Monsieur le Maire; ils sont exacts et, dans l'espoir que vous les reconnaîtrez comme tels, nous vous prions d'agréer l'assurance de notre considération distinguée.

La Commission civile des « Alpins » : P. DELAETER, directeur; CH. DUPIRE, président; L. CARTON, C. LECLERCQ, L. FRYSOU, H. VANNESTE, E. LÉVIAUX.

Le Carnaval d'Été

Que le temps se mette de la partie et la fête de dimanche obtiendra un éclatant succès.

Nombreux d'ailleurs seront les cœurs généreux qui, par leurs gros sous, voudront soulager la misère des infortunés au profit de qui la fête est organisée. Nul doute que les curieux viendront nombreux des environs pour assister à la fête, admirer les costumes, les groupes et les chars comiques qui défileront à travers les rues de la ville.

Voici la liste des adhésions reçues par le comité organisateur :

1. Afficheur public; 2. Indien en grande fête; 3. Fée-Bonheur; 4. François Ier et son Bouffon; 6. Ménage Choraliste-Fanfariste; 6. Les Sans Nourrice; 7. Bourleux du Razeu; 8. Belge, vainqueur Paris-Roubaix; 9. Louis XIII; 10. Tricolore; 11. Négresse; 12. Invalides de Paris; 13. Henri III; 14. Les modes de Paris; 15. Allume! Allume!; 16. Louis XV; 16. Papillon blanc; 18. *American* automobiliste; 19. Princesse; 20. Une noce en Vélo; 21. Original; 22. Fanfare

---

FEUILLETON DU « JOURNAL DE ROUBAIX » du vendredi, 28 mai 1909

N° 62

Les Forbans de l'Express

ROMAN DRAMATIQUE D'ACTUALITÉ

Par CAMILLE DESCAMPS

Elle avait vite fait de changer de masque et de donner une autre position à ses batteries.

Ce soir-là cependant le coup fut rude parce qu'elle tomba de haut et que le cruel jeune prince n'y alla point de main morte.

Aux phrases mielleuses, insinuantes, flatteuses de Catherine, il répondait par des paroles dont la politesse narquoise constituait autant de coups de cravache en pleine figure.

Il finit même par ne plus manifester ses intentions, mais par ordonner.

C'était le grand seigneur secouant une domestique, et quelle domestique, une domestique vile, méprisée!

Il ne s'agissait plus guère de princesse pour ce prince!

Les oripeaux de Catherine, de la comédienne Paulette, transformée en princesse pour les besoins de son métier de voleuse, d'espionne, de femme à tout faire, les oripeaux avaient été repoussés du pied dans la garde-robe.

— Vous n'êtes pas gentil, ce soir, prince...

— Permettez, je suis ce que je dois être pour un homme qui ne se pose point auprès de vous en séducteur; je souhaite avec vous des relations d'affaires, pas autre chose.

— D'après les débuts, je croyais avoir trouvé en vous un ami.

— J'étais alors dans la première phase, celle de relations qui se nouent; je sondais le terrain avec la plus polie des discrétions; et maintenant que je le connais, je...

— Vous?

— Je marche dessus avec mes bottes à éperons; je suis pressé et je cours vers le but.

— But où je serai libre de ne point vous suivre!

— Oh, toujours, évidemment! Je ne vous y traînerai point par les oreilles... Mais je crois du reste qu'il ne sera nullement nécessaire d'en venir aux moyens violents; vous ne me suivrez pas vers ce but, vous m'y précéderez...

— Tiens, cette assurance!

— Du moment qu'il y aura une timbale d'argent accrochée au mât de Cocagne, vous n'hésiterez point à y grimper... Et puis si l'effort vous semblait un peu rude, je... je vous pousserais par derrière...

— Je n'accepte que les tâches qui me plaisent et je me révolte contre toute pression, je vous en préviens... Si nos relations avaient continué sur le ton des débuts, un ton de bonne compagnie, de rapports sympathiques entre gens...

— Du même monde, n'est-ce pas?... Voyons, voyons, ne plaisantons donc plus, soyons pratiques... Votre Barnum, votre camarade de police, l'agent principal que vous savez vous avait surfaite, archi-surfaite, chère madame... Pas d'origine aristocratique pour six liards, un passé canaille, une série d'histoires à envoyer au bagne cent femmes moins roublardes que vous ne l'êtes, pas même cette fidélité dans le crime qui est comme la probité des voleurs et des assassins...

— Je ne vous comprends pas, je ne sais ce que vous voulez dire...

— Oh, je suis documenté, allez, très documenté!... En dernier lieu, à Varsovie, vous trahissiez tout à la fois la police russe qui vous croyait tout entière à elle puisqu'elle vous payait, les sociétés secrètes dont vous sembliez la protectrice dévouée et les bandits réunis pour le pillage dont vous étiez le chef... Vous lâchiez les uns ou les autres, selon vos besoins personnels...

— Moi? moi?

— Vous!... Depuis que vous êtes ici vous intriguez afin de retrouver votre situation perdue; vous offrez des gages; vous avez écrit à Pétersbourg que vous livreriez l'un après l'autre vos anciens complices et particulièrement le nommé Campi, redoutable malfaiteur italien que vous connaissez de longue date et sur lequel vous avez un empire absolu, paraît-il... Est-ce vrai?

— Je nie!

— Cela fait toujours bien de nier quand on vous fourre le nez dans vos ordures... Mais, tenez, voici une copie de vos propositions que je me suis procurée... Vous y parlez d'un coup de filet magnifique à jeter dans une maison de campagne solitaire, Sous les Tilleuls, où vous placeriez une amorce de nature à y attirer une foule de gros poissons ».

Le prince avait pris dans sa poche deux ou trois feuilles de papier qu'il tendit à une distance suffisante pour que Catherine s'assurât de leur contenu, mais sans lui permettre cependant de les saisir.

Elle eut un grand geste vague, mais ne répondit pas.

— Vous vous appelez en réalité Paulette Cattaro; vous êtes une fille de saltimbanques mâtinés d'Italiens et de Français; vous avez traîné vos jupes sur toutes les planches et dans tous les tripots d'Europe; vous savez beaucoup de choses; vous êtes fort intelligente, de manières enveloppantes; vous avez de l'énergie, des appétits insatiables et aucuns scrupules... Donc jouons cartes sur table; je désire faire des affaires avec vous, de fructueuses affaires, ici et ailleurs; nous ne regarderons point à la dépense, ni mes chefs ni moi, et si nous sommes satisfaits, comme je l'espère, nous vous emmènerons avec nous... Vous aviez rêvé une liaison tendre avec un tourtereau diplomate, je vous offre quelque chose d'équivalent et de bien plus stable.

— Expliquez-vous...

— Voici: pour votre sécurité, pour les gros émoluments il vous faut, officiellement si l'on peut ainsi dire, accepter la position d'indicatrice de notre ambassade ici; mais il y aura pour vous un supplément, un très sérieux supplément dont je supporterai les frais et qui consistera à me renseigner, moi, et moi seul, sur certaines choses... Je débute dans la carrière, vous me suivrez là où j'irai, et au fur et à mesure que grandira ma situation diplomatique j'augmenterai vos bénéfices... C'est un avenir assuré que je vous offre, vous pouvez m'être extrêmement utile et je ne lésinerai jamais... Cette association d'affaires vous va-t-elle?...

— Peut-être; je demande deux ou trois jours de réflexion...

— Accordé... Votre salaire dépassera ce que vous pourriez souhaiter; mais pas de trahisons, ah çà, non, on vous briserait comme un verre... Je ne suis pas un Campi, un Francesco, moi, ni même un Artoff ou un Dodge; on ne me fait pas prendre des vessies pour des lanternes et je ne me laisse pas mettre la corde au cou... *Au premier faux pas*, à la moindre manœuvre louche, ce serait la mort et sans phrases, les éternelles oubliettes, je vous préviens encore... »

Un valet apparut discrètement dans le cadre de la porte conduisant au fumoir.

Il annonçait des visites.

Catherine et le prince se levèrent.

Le prince lui tendit la main en signe de conclusions des préliminaires de leur mystérieux traité.

Et elle y plaça la sienne.

— Sans rancune et les lèvres closes? demanda-t-il.

— Je suis belle joueuse et muette comme la tombe...

— Fort bien... A jeudi prochain le règlement définitif?... Où?

— Soit; à jeudi, et ici ».

Le diplomate et l'espionne remirent chacun un masque sur leurs figures, lui le masque de jeune coureur d'aventures, riche et naïf, elle celui d'une grande dame étrangère, quelque peu ruinée, excentrique et légère.

Les invités saluèrent avec de petits sourires entendus les deux acteurs de ce qu'ils estimaient être une intrigue entre personnage d'un monde supérieur.

Francesco, lui, quitta sa chaise et rentra dans les bosquets.

Il s'y accroupit, prit sa tête dans les mains et réfléchit longtemps.

Cet homme de fer jusque-là était comme brisé.

Ainsi rien, rien, rien, pas même l'amour, pas même la fidélité dans leur pacte de bandits, pas même la plus vulgaire pitié de cette créature qui avait été son mauvais ange, pour laquelle il avait tant commis de crimes, tant de fois exposé sa vie!

Rien! Il avait été le pantin dont une drôlesse tirait les ficelles; lui, le praticien florentin, lui l'homme superbe, intelligent, énergique, lui le conducteur de bandes, le dominateur de foules, il n'avait été qu'un instrument, qu'un mannequin entre les griffes de cette princesse de fer blanc!

Dix fois il s'élança pour franchir le seuil de la maison, pour apparaître dans cette fête dont il entendait les éclats de rire et l'y étrangler, l'y piétiner, quitte à périr lui-même sous les coups des assistants.

Et dix fois il revint s'accroupir dans les bosquets.

La pluie avait recommencé de tomber; il faisait froid.

Francesco n'en sentait rien.

Un immense dégoût de tout, de lui-même et des autres, l'avait pris.

Puis il revit sa Bianca.

Puis encore, subitement, il calcula quelle était la date de ce jour-là, ce jour de la trahison de Catherine, ce jour de l'écroulement de sa principauté danubienne, ce jour de suprême humiliation.

Et cette date le fit frissonner.

(A suivre).